Dossier

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **05.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ménagères et travailleuses : nouveaux combats pour demain

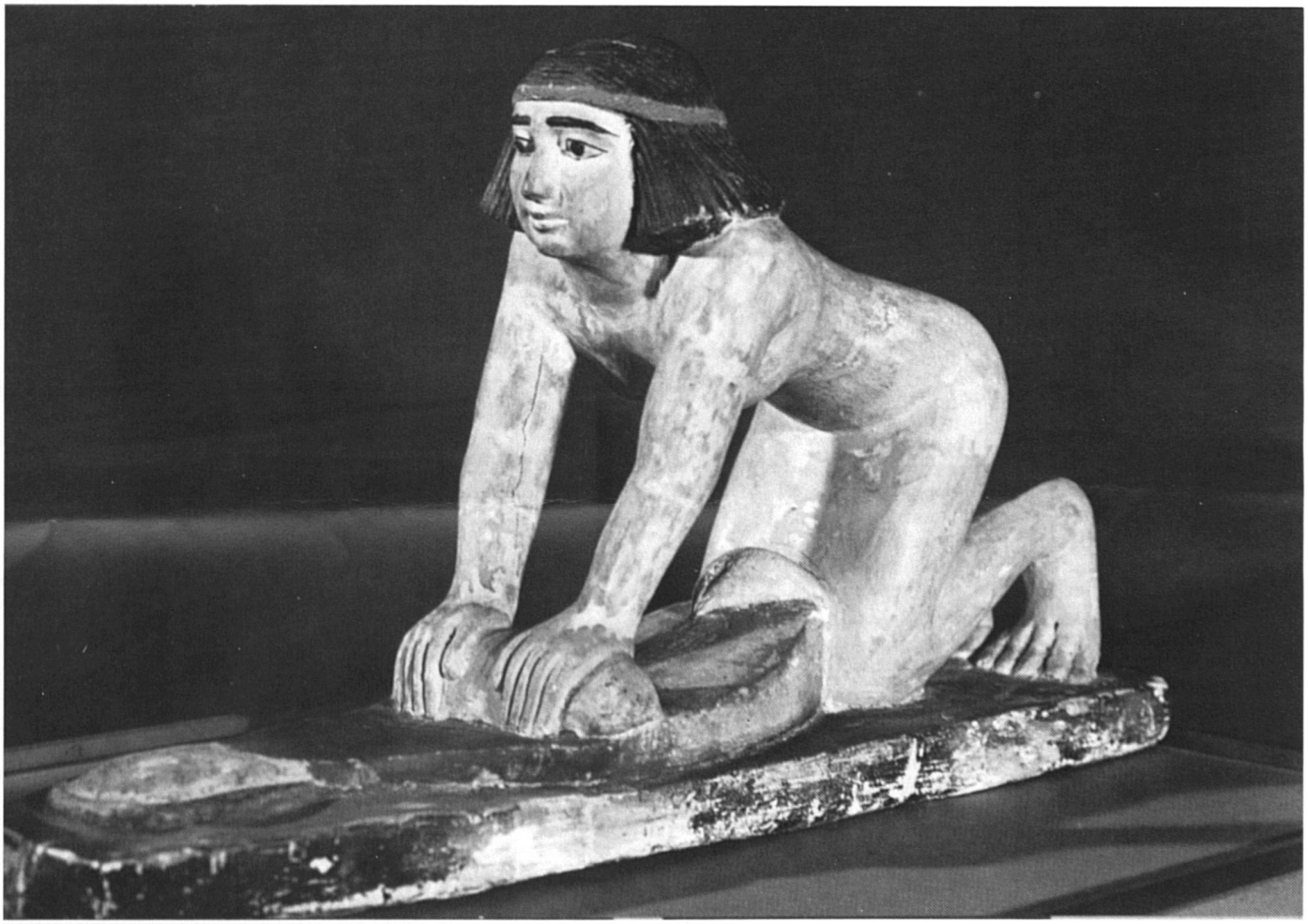

Statuette égyptienne de la VIe dynastie

Le travail domestique n'est pas seulement une constante incontournable de l'histoire des femmes ; c'est aussi la pierre d'achoppement de tous les calculs économiques. Le Collège du Travail, à Genève, organise les 29 et 30 avril son troisième colloque « La ménagère, une travailleuse », intitulé cette année « A société polluante ménagère performante ». Aujourd'hui, des prestations d'un type nouveau, liées aux exigences de l'écologie, font désormais partie intégrante de la gestion du ménage. Peuvent-elles devenir un facteur de revalorisation de ce travail méconnu entre tous qu'est le travail ménager ? Dans une société où la notion de travail tend à inclure des activités non rémunérées qui en étaient autrefois exclues, le lien entre travail de production et travail de reproduction va-t-il enfin se renouer ?

Photo illustrant la couverture du livre «Les femmes, le travail et la famille».

D'abord nourrir la maisonnée, élever les enfants, ensuite ramener de l'argent à la maison : telle a été pendant des siècles, l'histoire du travail des femmes, travail défini comme une activité productrice consacrée à la maisonnée (élever des enfants, nourrir et entretenir une famille) et/ou consacrée au marché du travail. La première activité est bénévole, la seconde salariée. Or il est impossible de comprendre l'histoire des femmes, sans tenir compte de la première, le travail domestique. Ce sont les conclusions auxquelles sont parvenues Louise A. Tilly et Joan W. Scott, économistes et historiennes américaines dans leur livre « Women, work and family »[1].

Ces deux féministes analysent le processus d'industrialisation et ses conséquences sur les rôles sexuels et familiaux en prenant pour base des régions commerciales, minières et textiles en France et en Angleterre du XVIIIe siècle à la Première Guerre mondiale.

Un peu d'histoire

Dans leur livre, les féministes américaines analysent tout d'abord l'économie familiale durant la période pré-industrielle, puis l'économie de salaire familial mise en place par l'industrialisation et l'économie de consommation familiale jusqu'à la Première Guerre mondiale. Elles étudient les familles ouvrières et non les familles bourgeoises, c'est-à-dire les familles où le travail de production à l'extérieur est lié au travail familial. Elles ne s'occupent pas des familles des classes moyennes et bourgeoises où est apparue, au cours du XIXe siècle, la femme au foyer.

Dans l'économie familiale caractérisant la période pré-industrielle, aux XVIIe et XVIIIe siècles, « la production s'effectuait le plus souvent à domicile, où chacun contrôlait son horaire et le rythme de son travail. Les produits vendus au marché n'étaient, le plus souvent, que le surplus de la production destinée à la consommation domestique. Bien que les corvées ménagères prissent beaucoup de temps, elles ne demandaient ni savoir-faire ni compétence. L'accouchement interrompait les occupations journalières d'une femme et exigeait une partie de son temps, mais quelques jours après, elle se remettait au travail en prenant seulement le temps d'allaiter son enfant. Les idées sur les enfants et les soins qu'on leur devait consistaient en ceci : soit on les mettait à la porte très jeunes, soit on les intégrait par le travail dans la vie quotidienne des adultes. Il était donc possible pour une femme mariée de gagner un salaire ou de fabriquer des articles à vendre, de s'occuper de sa maison et de mettre des enfants au monde. Au cours de sa vie, comme au cours d'une année, ou d'un jour, une femme mariée accomplissait plusieurs types d'activité en les harmonisant. Elle était la pierre angulaire de l'économie familiale ». Le travail domestique, producteur de biens, est naturellement incorporé à la vie sociale et économique de l'époque.

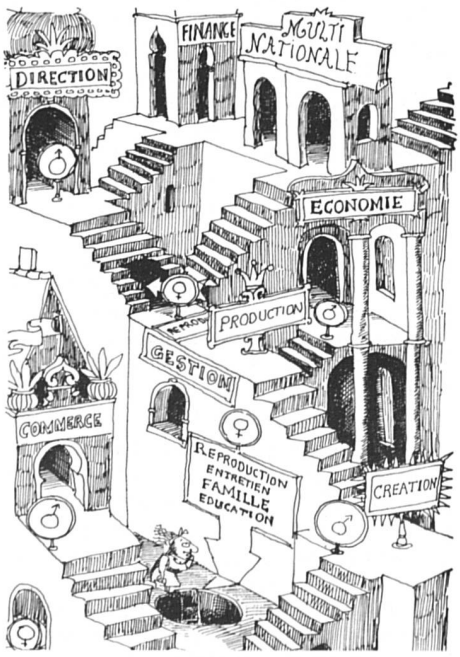

En bout de course, un piège séculaire. Dessin d'Anne Wilsdorf (Agenda des Femmes 1987).

Au début du XIXe siècle, on s'achemine vers l'économie de consommation familiale. « Le but du foyer n'est pas de gagner pour subsister, mais d'élever le niveau de consommation familiale. Le nouveau schéma du travail des femmes correspond par certains côtés, à celui de l'ère pré-industrielle : les femmes effectuent un travail rémunéré et des tâches domestiques tout au long de leur vie, leur activité productrice peut être temporairement interrompue par la naissance de leurs enfants, mais pas restreinte d'une façon permanente. Cependant, à l'inverse de l'ère pré-industrielle, celles qui travaillent passent très peu d'années à des activités reproductrices, et leur espérance de vie s'est aussi beaucoup accrue. La famille ouvrière a toujours économiquement besoin du salaire de la femme mariée, et la réduction de ses activités reproductrices lui permet de consacrer une plus grande partie de sa vie à le gagner. »

Pendant la révolution industrielle et la période de l'économie de salaire familial, aux XVIIIe et XIXe siècles, le salaire n'a pas « libéré » la femme. Selon les féministes américaines, le travail salarié représentait en lui-même un changement mais non une amélioration de la position sociale des femmes. L'apparition d'un salaire gagné hors du foyer ne modifiait pas d'une manière spectaculaire les relations que les femmes entretenaient — en tant que filles, épouses et mères — avec leurs familles. A la différence d'aujourd'hui, le salaire ne constituait pas un facteur d'indépendance, et ne leur a pas valu un rôle nouveau dans la famille.

Il y a toujours eu une ségrégation sexuelle des tâches. Les femmes ont été associées à un savoir-faire limité et à un salaire inférieur. Il en résulte que l'évolution du travail salarié de l'un et l'autre sexe est non seulement différente mais encore asymétrique. Le travail des femmes est constamment dévalorisé par rapport à celui des hommes. L'un a son point d'appui dans la famille, l'autre à l'extérieur.

L'apparition spectaculaire des femmes dans les usines au début du XIXe siècle et leur entrée dans les bureaux au XXe siècle n'ont pas transformé radicalement le statut social et économique des femmes, considérées comme des travailleurs différents des hommes, séparées d'eux et habituellement inférieures.

En effet, les activités productrices et reproductrices sont difficilement conciliables et se dévaluent l'une l'autre. Ou bien l'ouvrière ne consacre pas assez de temps à ses enfants, ou bien elle ne gagne pas assez. Elle est piégée dans une société industrielle conçue par les hommes et pour les hommes.

Le travail domestique, source de discrimination

Le fait que les femmes étaient considérées comme jouant au moins deux rôles — le biologique et l'économique — les rendait moins performantes comme travailleuses, moins bien payées et donc plus dépendantes du soutien de leur famille. Les relations familiales reflétaient cette asymétrie du marché du travail et, en même temps, reproduisaient les mesures sur lesquelles cette asymétrie était basée. Les femmes étaient plus conscientes de leur rôle nourricier à l'égard de la famille que de celui d'ouvrière salariée.

Les premières émeutes produites par des femmes sont avant tout des luttes pour le prix du pain, de la farine et au XIXe siècle pour un meilleur salaire de subsistance. Il faudra attendre le 16 février 1966 pour que des ouvrières se mettent en grève afin d'avoir un salaire égal à celui des hommes. (Grève des 3800 ouvrières d'Herstal, Belgique.) Une question de justice !

Les mères pénalisées

En Suisse, le refus du congé parental, puis de l'assurance-maternité, avec une allocation pour perte de gain aussi pour la mère au foyer, constitue également une non-reconnaissance du travail domestique. Le 6 décembre, le peuple suisse a refusé à la mère cette reconnaissance. Le référendum contre la loi sur l'assurance-maternité a été lancé par les milieux économiques conservateurs. L'argumentation était la suivante : l'assurance-maternité coûterait trop cher et surtout la maternité est une affaire privée, une vocation, et le travail qui en découle est bénévole. C'est naturel. L'Etat n'a pas à s'en occuper... Argumenter de cette façon, c'est écarter toute prise en charge par la société de la fonction de mère. C'est encore une forme de pénalisation du travail domestique.

Choisir sa fécondité, oui, mais pour qui ?

Une meilleure connaissance des fonctions reproductrices de la femme, la découverte de la pilule contraceptive ont profondément modifié le comportement sexuel des femmes. Elles sont devenues maîtresses de leur corps, mais cela signifie aussi qu'elles peuvent plus ou moins s'adapter à leur rôle de travailleuse. C'est d'ailleurs, ce que demandent certains patrons aujourd'hui, lorsqu'ils engagent des femmes cadres. Ils proposent un cursus professionnel ascendant... mais pas d'enfant, ou si la femme est célibataire... pas de mariage ! (sic, entendu dans une grande banque.) Alors, maîtriser sa fécondité sert à qui ? A quoi ?

Nourrir sainement la famille (gare aux nitrates dans les salades !) : encore une tâche pour les femmes (photo Helena Mach).

Un espoir dans l'écologie ?

Les excès de la société post-industrielle ont transformé la structure du travail, mais ont aussi détruit l'environnement, pollué l'air des villes et ravagé les forêts. Les immenses stocks d'armes nucléaires peuvent détruire plusieurs fois la planète.

On peut alors se demander qui va corriger ces méfaits, ces abus au niveau de la vie de tous les jours ? Qui va économiser l'eau potable ? Qui va soigner sans abuser de médicaments ? Qui va cuisiner une nourriture saine et équilibrée ? Qui va organiser le temps libre pour l'épanouissement de chacun ? La femme, bien sûr, toujours elle. S'agit-il d'une nouvelle forme d'exploitation ou d'une occasion unique, afin que le travail domestique soit enfin reconnu et revalorisé ? En faisant comprendre à son entourage que ce n'est plus à l'économie et au rendement de tout commander, qu'il y a d'autres valeurs qu'il faut développer si le monde veut survivre, la femme devrait acquérir le droit d'être considérée comme l'actrice centrale des mutations en cours. « société polluante, ménagère performante» (titre du colloque de cette année du Collège du Travail), cela veut dire aussi que les femmes devraient tirer un bénéfice de dignité de ces mutations.

Jacqueline Berenstein-Wavre

[1] Paru aux USA en 1978, ce livre est devenu une référence historique indispensable pour l'étude du travail des femmes. Il a paru en français en 1987 aux Editions Rivages/histoire Paris, sous le titre « Les femmes, le travail et la famille ».

Travail domestique et théologie féministe

La théologie féministe fait un important travail de réflexion sur la dévalorisation du travail ménager. A preuve, ces deux extraits tirés de la revue Concilium *du 4 novembre 1987.*

« Si le travail des femmes en dehors de la maison se modèle sur le travail à l'intérieur, une réflexion théologique féministe doit commencer par analyser les structures sociales de la domesticité qui déterminent le travail et l'exploitation économique des femmes. Il ne suffit pas de lutter pour l'égalité des droits sur le lieu de travail et de plaider pour salarier le travail domestique tant que l'on croira que, seules, les femmes sont destinées par la nature et par Dieu à effectuer ce travail domestique.

En outre, il nous faut appliquer une « herméneutique du soupçon » à tous les essais tentés pour caractériser le **travail non rémunéré comme épanouissant,** à l'inverse du travail rémunéré conçu, en revanche, comme travail aliénant. Enfin, la théologie féministe doit analyser le rôle traditionnel assigné aux hommes et « chefs de famille » et la socialisation des garçons comme « gagne-pain » et supérieurs aux femmes. »

Elisabeth Schlusser
Fiorenza (USA)

« Ménagères avez-vous absorbé les messages du patriarcat ? Lorsque la structure patriarcale traditionnelle de la maison est tenue pour acquise tant par les femmes que par les hommes, le travail dans le ménage et pour le ménage (nettoyage, lavage, repassage, raccommodage, cuisine, soins des enfants, des malades, des vieux et des hommes) incombe à la seule responsabilité de la femme. Alors ce travail est inférieur, sans valeur, méconnu et sans compensations. La femme qui se dit « simple ménagère » et qui pense qu'elle « ne travaille » parce qu'elle ne fait pas partie de la main-d'œuvre salariée a absorbé les messages du patriarcat dans l'image dévaluée qu'elle a d'elle-même. »

Anne E. Carr
(USA)

Femmes au travail : des chiffres attendus

Voici, enfin, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la situation des femmes ménagères et salariées à Genève. Mais attention, tout ce qui brille n'est pas de l'or!

Pendant la Première Guerre mondiale, des centaines d'Anglaises exercèrent des métiers masculins, recevant (temporairement) des salaires d'hommes. Ici, femmes peintres en bâtiment.

Grâce à la persévérance de quelques-unes d'entre elles, les femmes ont enfin réussi à retenir l'attention des statisticiens. Le Service cantonal de statistique du canton de Genève vient en effet de publier, en mars, une brochure intitulée « Les femmes à Genève : portrait statistique »[1]. C'est la première fois que ce service présente de façon systématique un ensemble de données concernant les femmes, ainsi que des comparaisons avec les hommes, et il nous paraît important de mentionner ce document dans le cadre d'un dossier portant sur le travail non reconnu de la moitié de la population.

Quatre grands chapitres composent cette étude :

1. La population féminine du canton
2. L'activité professionnelle
3. L'activité procréatrice
4. La structure familiale.

On possède donc là une source de renseignements chiffrés qui devrait permettre de faire le point sur certains aspects de la situation des femmes dans le canton et notamment sur les inégalités qui persistent entre les sexes.

Quelques constats intéressants :

— Le nombre de femmes veuves ou divorcées est supérieur à celui des hommes.
— 9 femmes sur 10 travaillent dans le secteur tertiaire. Plus souvent que les hommes, elles occupent les échelons inférieurs de la hiérarchie professionnelle.
— On le savait déjà, mais il est bon que les statistiques nous le rappellent : les écarts entre salaires féminins et masculins demeurent importants. Les ouvriers et les employés ont en moyenne des salaires de 30 % supérieurs à ceux des ouvrières ou des employées.
— La proportion des femmes mariées insérées sur le marché du travail a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. En 1980, 45 % des femmes mariées travaillent hors du foyer, mais, dans presque 1 cas sur 2, seulement à temps partiel. Restent 55 % des femmes mariées, 40 000 environ, qui sont ménagères à plein temps.
— Le taux d'activité des femmes baisse avec le nombre d'enfants. C'est logique, pas possible d'être à la fois au four et au moulin. Mais l'ampleur de la baisse en fonction du nombre d'enfants est intéressante à chiffrer : si 46 % des femmes mariées ayant un enfant travaillent, cette proportion tombe à 27 % pour trois ou quatre enfants.
— La famille traditionnelle est en mutation et de nouvelles constellations familiales apparaissent : c'est ce que donnent à penser certains chiffres de l'étude. Sur 157 000 ménages existant à Genève, environ 50 000 ont une femme comme chef de ménage, et 6400 ménages sont composés d'une femme avec enfant(s). Le nombre des femmes chefs de famille a augmenté de 50 % durant la décennie 70-80. En 1986, 10 % des naissances ont lieu hors mariage.

Toute personne intéressée par la question des femmes ne pourra donc manquer d'analyser les données contenues dans ce rapport. Mais attention, un œil vigilant est de mise. Ainsi nous avons appris, à notre grand étonnement, que 19 % des professeurs de l'Université de Genève sont des femmes. Nous qui étions sûres qu'elles ne dépassaient pas 3,3 % ! Après discussion avec les auteurs de l'étude, il s'est avéré que sous la rubrique professeur on a inclus les chargés de cours, chargés d'enseignement, privat-docent. Pas étonnant qu'ainsi la représentation des femmes s'améliore. L'ennui c'est que nulle part n'est précisé ce que l'on entend par professeur. Juste pour dire que si vous trouvez quelque chiffre extrêmement réjouissant, prenez d'abord la peine de voir de quoi il retourne !

Lucienne Gillioz

[1] Cette étude peut être commandée au prix de Fr. 25.— auprès du Service cantonal de statistique, case postale 36, 1211 Genève 6.

Droit au travail pour toutes... mais quel travail ? (Photo Stratus)

Production, reproduction: les grandes mutations

Poser la question de la reconnaissance du travail ménager, c'est aussi s'interroger sur l'avenir économique de notre société face aux formidables défis technologiques et démographiques qui l'attendent au détour de ce troisième millénaire.

L'extrapolation ne suffit plus pour appréhender le futur. Au besoin de savoir où nous allons répondent l'incertitude des marchés, le poids d'une population vieillissante et d'une immigration inéluctable, ainsi que l'accélération des innovations technologiques.

L'évolution des formes du travail et l'accroissement du chômage sont, aujourd'hui, au centre des préoccupations de nos sociétés occidentales. Tout indique une profonde transformation de notre système de production. Le travail à plein temps, pour tout le monde, n'est certainement pas une musique d'avenir.

Il se modulera plutôt sur un rythme discontinu, alternant périodes d'activité et plages de chômage volontaire ou forcé. La frontière entre activité productive et non productive s'estompera au profit d'une conception « éclatée » du travail. Autre caractéristiques : le temps à lui consacrer se réduira grâce à la robotisation et à l'informatique. Domineront enfin les maîtres-mots de qualification et de flexibilité pour répondre à des exigences accrues.

Le travail, une valeur à la baisse ?

Par ailleurs, on assiste à une mutation des valeurs traditionnellement attachées au travail. Si celui-ci dispense encore largement statut et identité sociale, il est aujourd'hui mis au défit d'épanouir l'individu et d'enrichir ses relations interpersonnelles. Les jeunes y sont particulièrement sensibles et ont tôt fait de désinvestir un travail peu satisfaisant — qui leur assurera simplement un revenu — pour développer des activités annexes non rémunérées répondant mieux à leur désir de créativité et de communication.

Cette transformation des structures et des mentalités interpelle de nombreux chercheurs, économistes et sociologues. Au-delà des craintes qu'elle fait naître, ils y voient une chance pour l'avenir qui passe par la réorganisation du travail. Il s'agit donc d'imaginer des stratégies tenant compte de ces changements, de ces ruptures et de l'émergence de valeurs nouvelles.

Quelles stratégies

Verra-t-on, par exemple, les deux tiers ou la moitié seulement des salariés actuels occuper un emploi ? Comment, dès lors, ne pas les accabler, ainsi que leurs entreprises, sous le poids croissant des charges sociales ? Comment conserver un pouvoir d'achat aux exclus du système ? Le travail, au contraire, sera-t-il partagé et ses revenus mieux répartis ? Ou encore, s'achemine-t-on vers un type d'économie sociale qui, comme le propose Roger Sue, chercheur au CNRS, à Paris, « reconnaisse le travail sous des formes très différentes, en incluant le temps de formation, en rémunérant le temps familial et le service aux collectivités. Une économie qui repenserait les différents temps sociaux à la lumière de leur productivité » ?

Un nouvel emploi du temps

A travers ces différents scénarios, on voit se profiler un nouvel emploi du temps pour l'homme et la femme de demain et, peut-être, une nouvelle éthique. Car « si le mythe individualiste moderne de l'épanouissement personnel restera une valeur cardinale », note Christian Lalive d'Epinay, professeur à l'Université de Genève, « ce but pourrait s'associer à la notion revalorisée de responsabilité individuelle et être poursuivi tant dans le cadre d'un travail-emploi que dans celui d'activités non rémunérées à utilité sociale ou encore dans le domaine des loisirs ».

Vaste programme qui élargit la classique vision du travail salarié à tous les services librement rendus à la collectivité sans lesquels, on le sait, toute organisation sociale s'effondrerait ! Et, dans cette même foulée, on imagine l'avenir du bénévolat libéré des cloisons qui enferment encore les femmes dans le caritatif ou l'entraide et les hommes dans le militantisme politique ou associatif...

Vers la participation de chacun-e

En effet, si ces divers engagements contribuent à l'épanouissement de l'individu et à l'équilibre de la vie en communauté, le système ne peut être équitable que dans la mesure où chacun-e participe de manière égale à toutes ces formes d'action sociale. Cependant, l'emprise de la technologie et de la productivité sur l'avenir multipliera sans doute les urgences à militer — ensemble — pour l'amélioration de la qualité de la vie, de l'environnement ou des institutions. Et c'est à ce titre que le bénévolat fonctionnera comme un rouage essentiel à l'exercice des libertés et de la démocratie !

Michèle Michellod

3e Colloque

Vendredi 29 avril - Samedi 30 avril
La ménagère, une travailleuse non reconnue.

À SOCIÉTÉ POLLUANTE MÉNAGÈRE PERFORMANTE

Organisé par la **Fondation Collège du Travail**

Programme :

■ **Vendredi 29 avril 1988**

La ménagère sous toutes ses coutures

17 h ● **Ouverture** du Colloque par Jacqueline Berenstein-Wavre, présidente du Collège du Travail.
● **Le ménage et la loi,** avec Marianne Frischknecht, juriste, déléguée à l'Egalité.
● **Les femmes à Genève, portrait statistique.** Christine Dellsperger, statisticienne, commente l'Etude du Bureau cantonal de statistique.
19 h ● **Buffet froid** (Fr. 12.—).

La reine du foyer s'en va travailler, toujours piégée

20 h **Le travail domestique, une question centrale dans la vie des femmes en Suisse.**
Avec Anna Borkowsky, sociologue (Berne), Elisabeth Joris, historienne (Zurich), Claire Masnata-Rubattel, politologue (Lausanne), Elisabeth Veya, juriste (Berne).
Table ronde animée par Alda De Giorgi.

■ **Samedi 30 avril 1988**

A société polluante, ménagères performantes L'écologie, un moyen pour les femmes de protéger et changer la vie

14 h/18 h ● **Trois petits drames** (Théâtre) par la **Compagnie du Revoir,** avec Anne Bisang, Franciska Kahl, Valérie Poirier.
● Témoignages de femmes.
● Protection de l'environnement, nourriture biologique, médecines naturelles, économies d'énergies, prises en charge alternatives des enfants et des personnes âgées dans la vie de tous les jours:
des nouvelles tâches domestiques réservées aux femmes ?
Discussion en groupes, avec Eva Siegenthaler, chargée de l'information sur la protection de l'eau et le triage des ordures au Département des travaux publics; Sylvia Leuenberger, députée écologiste (Genève), Françoise Berthoud, pédiatre homéopathe (Genève).
18 h **Conclusions**
19 h Des pistes, des ouvertures, des propositions concrètes...

Vous êtes toutes invitées!

29-30 avril **au Centre des Loisirs des Asters,** 47, rue Schaub (Servette).
(Samedi 14 h - 19 h: garderie gratuite.)

Mais si vous désirez recevoir une documentation à l'avance, vous pouvez écrire au Collège du Travail, 11, rue des Maraîchers, 1205 Genève (tél. 28 64 95).